INTERNATIONAL JOURNAL OF RESEARCH IN ECONOMICS AND FINANCE, 2024, Vol. 1, No. 2, 1-19.

La coopérative, un catalyseur de l'inclusion sociale : Etude de cas des coopératives de la commune de Bzou

The cooperative : a social inclusion catalyst : Case study of cooperatives in the commune of Bzou

Nabil EL ALAMI
Laboratoire de recherche pluridisciplinaire en économie et gestion (LARPEG), Faculté d'économie et de gestion (FEG), Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc.

Aicha EL ALAOUI
Laboratoire de recherche pluridisciplinaire en économie et gestion (LARPEG), Faculté d'économie et de gestion (FEG), Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc.

Mohammed EL BOUHALI
Laboratoire de recherche pluridisciplinaire en économie et gestion (LARPEG), Faculté d'économie et de gestion (FEG), Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc.

Résumé. La relation entre les coopératives et l'inclusion sociale représente un sujet d'intérêt dans les études de recherche récentes. Dans les sociétés contemporaines, les groupes marginalisés sont souvent confrontés à des obstacles qui les empêchent de participer pleinement aux sphères économiques, politiques et sociales, pour cela l'inclusion sociale reste un défi pressant. Le but de cet article est d'explorer le rôle central des coopératives en tant que catalyseur de l'inclusion sociale, en s'appuyant sur des cadres théoriques étendus et des preuves empiriques provenant de l'étude de cas des coopératives locales de la commune territoriale de Bzou Province Azilal. Par le biais des entretiens semis-directifs avec les adhérents des coopératives du territoire de Bzou, cette étude analyse les différents mécanismes de l'inclusion sociale à travers l'adhésion aux coopératives. Les résultats obtenus montrent que les coopératives locales ont renforcé l'autonomie des communautés marginalisées, ont favorisé les opportunités économiques et ont promu l'inclusion sociale de leurs adhérents tout en leur permettant l'accès aux différents services et produits, la participation active et la valorisation de la reconnaissance au seins de leur société.

Mots-clés **:** Coopératives ; Inclusion sociale ; Accessibilité ; Participation active à la société ; Reconnaissance sociale ; Autonomisation ; Justice sociale.

Abstract. The relationship between cooperatives and social inclusion is a topic of interest in recent research studies. In contemporary societies, marginalized groups often face barriers that prevent them from fully participating in economic, political and social spheres, so social inclusion remains a pressing challenge. The aim of this article is to explore the central role of cooperatives as catalysts for social inclusion, drawing on extensive theoretical frameworks and empirical evidence from the case study of local cooperatives in the territorial commune of Bzou Province Azilal. Through semi-directive interviews with members of cooperatives in the Bzou territory, this study analyzes the various mechanisms of social inclusion through cooperative membership. The results show that local cooperatives have empowered marginalized communities, fostered economic opportunities and promoted the social inclusion of their members, while giving them access to various services and products, active participation and recognition within their society.

Keywords: Cooperatives ; Social inclusion ; Accessibility ; Active participation in society ; Social recognition ; Empowerment ; Social justice.

1. Introduction

Dans les territoires délaissés par les acteurs publics, par les capitaux privés et par les grands réseaux qui génèrent la richesse, et où agissent des processus d'appauvrissement, les acteurs et les citoyens ont peu de ressources à leur disposition pour améliorer et renverser leur situation, et sont donc obligés de se tourner vers des ressources endogènes pour conserver leurs acquis (services, sources d'emploi, etc.). D'où il est primordial d'opter pour des stratégies qui visent de façon explicite l'inclusion sociale en mobilisant les acteurs et les ressources locales. Cette inclusion comme objectif s'inscrit dans un courant important représentant le développement communautaire (Klein et Fontan, 2009). Ce courant est présent dans nombre de pays et repose sur des modèles de gouvernance caractérisés par la démocratie, la gestion éthique, le partage égalitaire, le partenariat, la co-construction et la co-production ainsi sur la combinaison des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Les coopératives, en tant qu'entreprises fondées sur des valeurs qui correspondent parfaitement au développement communautaire, jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion sociale. Leur modèle d'entreprise unique, axé sur la participation active des membres et le partage équitable des bénéfices, représentent des facteurs importants dans la lutte contre l'exclusion sociale et économique (Bibby et Shaw, 2005). Cet article examine comment les principes fondamentaux des coopératives contribuent à favoriser l'inclusion sociale, en mettant l'accent sur leur impact sur l'autonomisation économique, la participation démocratique et le renforcement des communautés.

Le but de ce papier et de tenter de répondre à la question suivantes : **Quel rôle jouent-elles les coopératives dans la promotion de l'inclusion sociale ?** En s'appuyant sur des entretiens semis-directifs avec les adhérents des coopératives du territoire de Bzou afin d'analyser les différents mécanismes de l'inclusion sociale à partir de l'adhésion aux coopératives.

La valeur de ce travail c'est qu'il met en exergue que les coopératives contribuent activement dans l'inclusion sociale de leurs adhérents. Cette contribution se fait selon un processus ou un chemin passant par une situation d'exclusion sociale des citoyens de la commune, la motivation pour dépasser cette situation, puis l'adhésion aux coopératives et enfin l'inclusion sociale de ces citoyens à travers l'adhésion à ces dernières.

Le plan de ce papier est structuré autour des trois points suivants : Un premier point où nous allons traiter le cadre théorique et conceptuel de l'inclusion sociale et ses dimensions, retracer les valeurs et principes du modèle coopératif et leur rôle dans l'inclusion sociale, ainsi explorer les défis et les limites rencontrés par les coopératives dans la promotion de l'inclusion sociale, tels que l'accès au financement, les barrières réglementaires et le besoin de renforcement des capacités et des structures de soutien. Un second point qui va se pencher sur le contexte d'étude de cette recherche et la méthodologie de recherche adoptée. Et le dernier sera dédié pour présenter les résultats empiriques et leur discussion.

2. Revue de littérature

a. L'inclusion sociale

i. Définition

L'inclusion sociale est un concept multidimensionnel qui englobe l'accessibilité, la participation et la reconnaissance des personnes dans la société (Simplican et al., 2015). Selon l'Organisation mondiale de la Santé, l'inclusion sociale se définit comme *« le processus par lequel on s'efforce de veiller à ce que toute personne puisse exercer ses droits, utiliser ses capacités et profiter de possibilités et de ressources accessibles à tous »* (ONU, 2016) . Ses principales dimensions sont l'accès aux services, l'engagement civique, les réseaux sociaux et la reconnaissance de la diversité (Scharf et Keating, 2012). Les valeurs sous-jacentes de

l'inclusion sociale sont l'égalité, la non-discrimination, l'accessibilité et la participation active de tous les membres de la société (Burchardt et al., 2002). En somme, l'inclusion sociale vise à permettre à chacun de contribuer et de s'épanouir pleinement dans la communauté.

ii. Dimensions de l'inclusion sociale

1. Dimension de l'accessibilité

L'accessibilité représente une composante primordiale de l'inclusion sociale (Simplican et al., 2015). Elle englobe l'aptitude des individus à accéder de manière concrète aux infrastructures, services et ressources, ainsi qu'à l'information et aux communications. De plus, elle intègre le concept de conception universelle des environnements et des produits. A travers sa dimension de l'accessibilité, l'inclusion sociale est levier pour une société plus inclusive permettant à chaque individu de participer sans barrières à la vie socio-économique et culturelle.

- **Accès physique aux lieux, services et ressources**

L'accessibilité physique est un prérequis fondamental pour l'inclusion sociale des individus, notamment ceux présentant des déficiences fonctionnelles (Imrie, 2012). Elle implique la capacité pour toute personne d'accéder et d'utiliser les espaces publics, les bâtiments, les infrastructures de transport et les services essentiels sans entraves majeures. Afin de garantir une accessibilité physique optimale, des aménagements adaptés tels que des rampes d'accès, des ascenseurs, des portes automatiques et des installations sanitaires accessibles doivent être mis en place. Comme le soulignent Hammel et al. (2015), les environnements bâtis inaccessibles constituent des obstacles significatifs à la participation sociale et à l'inclusion des personnes en situation de handicap, entravant leur pleine intégration au sein de la société. Par conséquent, promouvoir l'accessibilité physique est un impératif pour assurer l'équité et l'inclusion de tous les citoyens, indépendamment de leurs capacités fonctionnelles.

- **Accessibilité de l'information et des communications**

Au-delà de l'accessibilité physique, l'accessibilité de l'information et des communications revêt une importance cruciale dans la promotion de l'inclusion sociale (Jaeger, 2015). Celle-ci implique la disponibilité de l'information dans des formats adaptés aux besoins diversifiés des individus, tels que le braille, l'audio, la langue des signes et le texte simplifié. À l'ère du numérique, l'accessibilité numérique, comprenant des sites web et des applications compatibles avec les technologies d'assistance, est également essentielle. Comme le souligne Ellis (2016), l'inaccessibilité de l'information peut engendrer l'exclusion des personnes présentant des déficiences sensorielles ou cognitives, entravant leur pleine participation à la société. Par conséquent, des efforts concertés doivent être déployés pour garantir l'accessibilité de l'information et des communications, permettant ainsi une inclusion sociale équitable et globale, indépendamment des capacités individuelles.

- **Accès à l'éducation et à l'emploi**

L'accès équitable à l'éducation et à l'emploi revêt une importance cruciale pour permettre aux individus de développer leurs capacités, d'atteindre l'indépendance financière et de contribuer activement à la société (Duffy, 2005). Néanmoins, certaines personnes peuvent souffrir de la discrimination, des barrières linguistiques ou d'absence de soutien adapté (Burchardt, 2005). Ce qui leur empêche de bénéficier de toute opportunité d'éducation et d'emploi. Pour palier ce problème, l'approche des capabilités préconise le développement et la mise en œuvre des politiques et des programmes adaptés aux personnes marginalisées. Une telle démarche permettra non seulement de favoriser l'inclusion sociale, mais également de valoriser les talents et les compétences de l'ensemble des membres de la société.

- **Conception universelle des environnements et des produits**

La conception universelle représente une approche visant à promouvoir l'accessibilité aux environnements construits et aux produits pour l'ensemble des individus, indépendamment de leurs capacités physiques, sensorielles ou cognitives (Story, Mueller et Mace, 1998). Et reposant sur un ensemble de principes fondamentaux tels que l'équité d'utilisation, la flexibilité d'usage, la simplicité et l'intuitivité des interfaces. L'intégration des préceptes de la conception universelle dès les premières étapes du processus de développement permet de réduire, voire de supprimer, le recours à des adaptations spécifiques ultérieures et favorise ainsi l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap (Steinfeld et Maisel, 2012). Parmi les illustrations concrètes de la mise en œuvre de cette philosophie, on peut citer les aménagements d'espaces publics tels que les trottoirs à bordures abaissées, les robinets à commande manuelle ou encore les interfaces utilisateur personnalisables.

2. Dimension de la participation

L'analyse de la participation de l'inclusion sociale peut être éclairée par l'approche des capabilités développée par Amartya Sen (1999). Selon cette perspective, l'inclusion sociale ne se limite pas à l'accès aux ressources matérielles, mais englobe également les libertés substantielles des individus de choisir et de mener le mode de vie qu'ils aspirent. Appliquée à la dimension participative de l'inclusion sociale, cette approche met en évidence la nécessité d'éliminer les obstacles et de renforcer les capacités des individus à s'engager dans la vie politique et civique et à prendre part aux activités sociales et communautaires. Cela implique la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à promouvoir l'égalité des chances, à lutter contre la discrimination et à fournir un soutien adapté aux besoins spécifiques des différents groupes. En développant les capabilités des individus dans ces domaines, nous pouvons favoriser une véritable inclusion sociale où chacun dispose de la liberté de participer pleinement à la société et de réaliser son potentiel.

- **Engagement dans la vie politique et civique**

L'engagement citoyen dans les sphères politique et civique représente un élément clé pour permettre aux individus d'exercer leurs libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et la participation aux processus décisionnels ayant un impact sur leur vie (Nussbaum, 2011). Néanmoins, certains groupes sociaux peuvent être confrontés à des obstacles structurels entravant leurs capacités à s'impliquer pleinement dans ces domaines, tels que la discrimination systémique, l'exclusion sociale ou le manque d'accès à l'information pertinente. À titre d'illustration, les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux bureaux de vote ou aux réunions publiques en raison de barrières physiques ou de l'absence d'aménagements convenables.

Donc, il est impératif de mettre en œuvre des mesures visant à renforcer les capabilités des individus à s'engager dans la vie politique et civique. Parmi ces mesures, on peut citer les programmes d'éducation civique, les initiatives de sensibilisation à la diversité ou encore les réformes institutionnelles visant à garantir une participation équitable de tous les citoyens, indépendamment de leur statut ou de leurs caractéristiques personnelles (Robeyns, 2017).

- **Implication dans les activités sociales et communautaires**

L'implication dans les activités sociales et communautaires constitue un aspect primordial de l'inclusion sociale, car il permet aux individus de tisser des liens sociaux, de réaliser leur épanouissement personnel et de contribuer à la cohésion au sein de la société (Simplican et al., 2015). Toutefois, certains groupes peuvent se heurter à des obstacles structurels limitant leurs capacités à s'impliquer pleinement dans ces activités, tels que la précarité, l'exclusion spatiale ou les barrières culturelles (Landry et Bourhis, 1997).

Selon l'approche des capabilités (Sen, 1999), il est essentiel d'adopter des mesures pour que les individus participent activement à la vie sociale et communautaire. Ces mesures peuvent inclure des initiatives de développement communautaire, des programmes de loisirs accessibles à l'ensemble de la population ou encore des efforts pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans le cadre des activités sociales (Robeyns, 2017).

3. Dimension de la reconnaissance

En somme, la dimension de la reconnaissance de l'inclusion sociale selon l'approche par le genre, l'approche de la justice sociale et l'approche multiculturalisme intégratif met l'accent sur la valorisation de la diversité et de l'identité, la lutte contre les préjugés et la discrimination, ainsi que la représentation équitable dans les sphères publiques. Ces approches soulignent l'importance de reconnaître et de valoriser les différences individuelles et collectives, tout en promouvant l'égalité des chances et la participation active de tous les membres de la société.

- **Valorisation de la diversité et de l'identité**

L'inclusion sociale représente un enjeu primordial dans les sociétés contemporaines marquées par une diversité culturelle croissante. Selon une perspective théorique ancrée dans les travaux d'Axel Honneth (1995) et de Charles Taylor (1994), la reconnaissance mutuelle des identités plurielles et la valorisation de la diversité constituent des conditions sine qua non pour permettre à chaque individu de développer une relation positive à soi-même et de participer pleinement à la sphère sociale. En effet, la non-reconnaissance ou le mépris des identités peuvent engendrer des dommages psychiques et mener à l'exclusion sociale (Honneth, 1995).

Dans cette optique, l'inclusion sociale requiert la création d'espaces favorisant l'expression et la reconnaissance des différentes identités culturelles, ethniques, religieuses et linguistiques présentes au sein de la société (Cugno et Thomas, 2016). L'approche du "multiculturalisme intégratif" proposée par Taylor (1994) préconise la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle comme vecteur d'estime de soi authentique et de participation sociale (Kymlicka, 1995).

Parallèlement, la perspective de la justice sociale souligne l'importance de lutter contre les inégalités structurelles et de reconnaître les différences culturelles, ethniques et religieuses (Rawls, 1971). En somme, l'inclusion sociale implique la valorisation de la diversité identitaire par le biais du dialogue et de la reconnaissance mutuelle entre les différents groupes, afin de permettre à chacun de s'épanouir dans la sphère sociale (Cugno et Thomas, 2016).

- **Lutte contre les préjugés et la discrimination**

L'inclusion sociale nécessite également de lutter contre les préjugés, les stéréotypes et les discriminations qui peuvent conduire à une certaine exclusion des individus. Selon l'approche de la justice sociale, l'oppression et l'exclusion sociale peuvent prendre diverses formes, telles que l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance et la violence. Pour lutter contre ces formes d'oppression, Young (2011) préconise de promouvoir l'inclusion et la représentation des groupes marginalisés dans les différents domaines de la vie sociale. De même, l'approche de la reconnaissance (Fraser, 2005, 2011) souligne l'importance de lutter contre les injustices culturelles liées au déni de reconnaissance et aux préjugés, mais aussi contre les injustices économiques liées à la répartition inéquitable des ressources. Selon Fraser (2005, 2011), l'inclusion sociale nécessite de combattre ces deux formes d'injustice de manière conjointe, en promouvant à la fois la reconnaissance des identités et la redistribution équitable des ressources.

- **Représentation équitable dans les sphères publiques**

Selon l'approche de la démocratie délibérative proposée par Jürgen Habermas (1997), la participation équitable de tous les citoyens aux délibérations publiques est une condition essentielle pour assurer la légitimité des décisions prises. Cette participation nécessite la reconnaissance et la représentation effective de tous les groupes et identités présents dans la société (Habermas, 1997). Dans la même veine, l'approche de la citoyenneté différenciée développée par Will Kymlicka (1995) souligne l'importance d'accorder des droits spécifiques aux groupes minoritaires afin de leur permettre de préserver leur identité culturelle et de participer à la vie sociale. Cette approche implique une représentation équitable de ces groupes dans les différentes instances de décision et de gouvernance (Kymlicka, 1995).

b. Le rôle clé des coopératives dans la promotion de l'inclusion sociale

Les coopératives grâce à leurs principes et valeurs jouent un rôle important dans la préservation et la promotion des cultures et des traditions locales, contribuant ainsi à renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance des communautés (Moxham, 2009). En valorisant ces aspects, elles stimulent, par conséquent, l'inclusion sociale et la reconnaissance de la diversité, en favorisant la participation active de tous les membres de la communauté et en promouvant des valeurs d'équité, de solidarité et d'autonomie. Elles offrent ainsi un modèle alternatif d'organisation économique et sociale, visant à répondre aux besoins et aux aspirations des individus et des communautés (Birchall, 2003). Dans ce titre, nous présentons un cadrage théorique expliquant comment les principes coopératifs favorisent l'inclusion sociale, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique, la participation et l'implication des membres, la répartition équitable des bénéfices, l'indépendance vis-à-vis des intérêts extérieurs, l'éducation et la formation pour tous, la solidarité et l'entraide, ainsi que l'ancrage dans la communauté locale.

i. Autonomisation économique

L'un des principaux avantages des coopératives réside dans leur capacité à offrir des opportunités économiques à des groupes souvent marginalisés ou exclus du marché du travail traditionnel. En permettant à ces groupes de se regrouper et de mettre en commun leurs ressources, les coopératives leur donnent accès à des emplois décents, à la formation et au développement des compétences (Somerville, 2007). Ce processus d'autonomisation économique est essentiel pour briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les coopératives agricoles, par exemple, permettent aux petits exploitants de tirer un meilleur revenu de leurs activités en leur offrant un accès direct aux marchés, en réduisant les coûts de production et en leur fournissant une formation et une assistance technique (Wanyama et al., 2009). De même, les coopératives d'artisans et de travailleurs indépendants offrent à ces derniers la possibilité de commercialiser leurs produits et services de manière plus efficace, tout en bénéficiant d'une protection sociale et d'un soutien mutuel (Sapovadia, 2015).

ii. Participation et implication des membres

L'un des principes fondamentaux des coopératives est la participation active et volontaire de leurs membres dans la gestion et la prise de décision (Novkovic, 2008). Ce principe encourage l'engagement et l'implication de tous les membres, indépendamment de leur statut socio-économique, de leur origine ethnique ou de leur genre. En offrant un espace où chacun peut exprimer ses préoccupations et ses idées, les coopératives favorisent l'inclusion sociale en donnant une voix à ceux qui sont souvent marginalisés ou exclus des processus décisionnels traditionnels (Majee et Hoyt, 2011). Il s'agit d'un modèle de gouvernance permettant aux membres de disposer d'une voix égale lors des prises de décision (Birchall, 2003). Ce processus démocratique garantit que les intérêts de tous les membres sont pris en

compte, indépendamment de leur contribution financière ou de leur statut social, ce qui renforce le sentiment d'appartenance (Somerville, 2007).

En donnant aux individus et aux communautés un pouvoir de décision sur les questions qui les touchent directement, les coopératives contribuent à lutter contre l'exclusion sociale et à promouvoir une véritable participation citoyenne.

iii. Répartition équitable des bénéfices

Un autre principe clé des coopératives est la répartition équitable des bénéfices entre les membres, en fonction de leur participation aux activités de la coopérative (Birchall, 2003). Ce principe vise à garantir que les avantages économiques ne soient pas accaparés par une minorité, mais soient partagés de manière juste et équitable. En redistribuant les bénéfices de manière équitable, les coopératives contribuent à réduire les inégalités économiques et à favoriser l'inclusion sociale des membres les plus défavorisés (Majee et Hoyt, 2011).

iv. Indépendance vis-à-vis des intérêts extérieurs

Les coopératives sont des organisations autonomes et indépendantes, contrôlées par leurs membres et non soumises à des intérêts extérieurs (Novkovic, 2008). Ce principe d'indépendance permet aux coopératives de prendre des décisions en fonction des besoins et des intérêts de leurs membres, plutôt que de se plier aux exigences d'investisseurs ou d'actionnaires extérieurs. Cette autonomie renforce l'inclusion sociale en donnant aux membres un contrôle sur leur propre développement et en les protégeant des influences potentiellement néfastes des intérêts commerciaux (Birchall, 2003).

v. Éducation et formation

L'éducation et la formation des membres, des dirigeants élus et des employés sont des priorités pour les coopératives (Birchall, 2003). Ce principe vise à renforcer les compétences et les connaissances de tous les membres, afin qu'ils puissent participer pleinement aux activités de la coopérative et contribuer de manière significative à sa gestion. En offrant des opportunités d'apprentissage et de développement personnel, les coopératives favorisent l'inclusion sociale en permettant à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour s'impliquer activement dans la communauté (Novkovic, 2008).

c. Défis et limites

Les coopératives, en dépit de leur rôle crucial en tant que catalyseurs de l'inclusion sociale, font face à plusieurs défis et limites qui peuvent entraver leur capacité à réaliser leur potentiel d'inclusion. Ces obstacles comprennent un manque de reconnaissance et de soutien, un accès limité aux financements, des difficultés de gestion et de gouvernance, une concurrence avec d'autres modèles économiques, ainsi qu'un manque de sensibilisation et d'éducation du public.

i. Manque de reconnaissance, de soutien et de sensibilisation

Malgré leur rôle dans la promotion de l'inclusion sociale, les coopératives font souvent face à un manque de reconnaissance et de soutien de la part des autorités publiques et des institutions financières (Somerville, 2007). Cette situation peut entraver leur capacité à répondre efficacement aux besoins des communautés marginalisées. Le manque de reconnaissance juridique et de politiques favorables peut créer des obstacles bureaucratiques et réglementaires qui limitent leur croissance et leur développement (Levi & Pellon, 2020). De plus, l'absence de soutien financier et technique peut restreindre leur capacité à innover, à investir dans de nouvelles initiatives et à renforcer leurs opérations.

Le manque de compréhension du rôle des coopératives et de leur contribution à la société peut entraver leur capacité à attirer de nouveaux membres. De plus, l'éducation du public sur les

avantages des coopératives et sur leur fonctionnement peut être un défi en raison des ressources limitées dont disposent ces organisations pour mener des campagnes de sensibilisation à grande échelle (Battilana & Lee, 2014).

ii. Accès limité aux financements

L'un des défis majeurs auxquels sont confrontées les coopératives est l'accès limité aux sources de financement traditionnelles (Mair & Marti, 2006). En raison de leur nature sociale et de leur modèle économique alternatif, elles peuvent avoir à obtenir des prêts bancaires. Cette situation peut entraver leur capacité à se développer, à investir dans de nouvelles technologies et à étendre leurs activités (Battilana & Lee, 2014).

iii. Difficultés de gestion et de gouvernance

Les coopératives peuvent rencontrer des difficultés liées à la gestion et à la gouvernance en raison de leur structure organisationnelle unique (Spear, 2004). La prise de décision démocratique et la participation active des membres peuvent ralentir les processus décisionnels et rendre plus difficile la mise en œuvre de changements stratégiques (Borzaga & Galera, 2016). De plus, les coopératives peuvent manquer de compétences en matière de gestion, de leadership et de planification stratégique, ce qui peut compromettre leur efficacité opérationnelle et leur capacité à s'adapter aux changements de l'environnement (Cornforth, 2004).

iv. Concurrence avec d'autres modèles économiques

Les coopératives doivent souvent faire face à une concurrence féroce de la part d'entreprises traditionnelles à but lucratif qui disposent de ressources financières et humaines très importantes (Levi & Pellon, 2020). Cette situation peut rendre difficile pour les coopératives de se positionner sur le marché et de conquérir des parts de marché significatives.

Les entreprises traditionnelles bénéficient généralement d'un accès plus aisé aux capitaux, qu'il s'agisse de financement bancaire, d'investissements privés ou de marchés boursiers (Battilana & Lee, 2014). Cela leur permet d'investir massivement dans le développement de nouveaux produits, la recherche et l'innovation, ainsi que dans des campagnes marketing agressives. En revanche, les coopératives, qui reposent principalement sur l'autofinancement et les contributions de leurs membres, disposent de ressources financières plus limitées pour soutenir leur croissance et leur compétitivité.

Cependant, les coopératives peuvent également tirer parti de certains avantages concurrentiels uniques. Leur modèle de gouvernance démocratique et leur engagement envers la communauté peuvent leur permettre de développer des relations plus étroites avec leurs clients et de mieux répondre à leurs besoins (Spear, 2004). De plus, leur engagement envers des valeurs telles que la solidarité, l'équité et la durabilité peut les rendre plus attrayantes pour les consommateurs soucieux de l'impact social et environnemental de leurs choix de consommation.

3. Méthodologie et échantillon

a. Matériaux méthodologiques

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre du paradigme interprétativiste. Nous cherchons à comprendre au profondeur la réalité étudiée dans le sens où la coopérative peut promouvoir l'inclusion sociale de ses adhérents, tout en interprétant des intentions, des motivations et des attentes (Pourtois & Desmet, 1988) des adhérents des coopératives dans le territoire de la commune de BZOU. En cohésion avec ce paradigme, nous adoptons une logique abductive et une démarche qualitative.

La stratégie de recherche retenue pour notre travail est l'étude de cas. Pour Yin (2009), l'étude de cas est une recherche « *empirique visant à étudier un phénomène en profondeur et dans son contexte* ». Il précise que l'étude de cas se base sur une multiple sources (entretiens, observations, documents…) permettant d'expliquer des liens liés à des interventions sur le terrain et qui seraient trop complexes pour des enquêtes ou des approches expérimentales.

Le choix de l'étude de cas comme stratégie de recherche dans ce papier s'est fait pour répondre à deux objectifs : d'abord analyser au mieux l'ensemble des intentions et les motivations des adhérents des coopératives en question. Ensuite, avoir une richesse informationnelle permettant la compréhension du rôle de ces dernières comme étant catalyseur de l'inclusion sociale dans un contexte spécifique. Pour cela, nous nous sommes optés pour la méthode des cas multiples.

La collecte des données a été effectuée à travers des entretiens individuels semi-directifs avec trois adhérentes de trois coopératives sises à la commune de Bzou. Selon Prévost et Roy (2015), l'essence exploratoire d'un phénomène nécessite l'enquête auprès au moins de 3 cas détenant de l'information sur ce phénomène. Les interviewées ont été sélectionnées selon un mode d'échantillonnage par choix raisonné (Pires, 1997 ; Prévost et Roy, 2015) et en fonction des critères suivants :

- Critères liés à la coopérative : le secteur d'activité, l'effectivité de l'activité, le nombre des adhérents et la date de création
- Critères liés aux adhérentes : la fonction au sein de la coopérative, l'accessibilité, l'âge, et l'ancienneté dans la coopérative.

Le guide d'entretien a été conçu sur la base des axes suivants :

Axe 1 : axe introductif dont l'objectif est d'avoir des informations sur la coopérative et sur l'adhérent ;

Axe 2 : Porte sur la situation socio-économique avant l'adhésion à la coopérative ;

Axe 3 : Se focalise sur la coopérative comme moyen d'inclusion sociale ;

Axe 4 : S'attache à la question des grands défis auxquels la coopérative est confrontée dans la promotion de l'inclusion sociale

Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse manuelle (horizontale et verticale) de contenu afin d'extraire les diverses réponses qui permettraient de dégager des conclusions percutantes sur le phénomène étudié.

b. Présentation de l'échantillon qualitatif

Tableau 1:Caractéristiques de l'échantillon

	Cas 1	Cas 2	Cas 3
Profil du répondant	45 ans, femme, présidente fondatrice, 8 ans d'ancienneté, (sans diplôme)	30 ans, femme, adhérente fondatrice, 10 ans d'ancienneté, (sans diplôme)	38 ans, femme, adhérente fondatrice et trésorière, 7 ans d'ancienneté, (sans diplôme)
Profil de la coopérative	Textile, en activité, 53 adhérentes, 2016	Agro-alimentaire, en activité, 28 adhérentes, 2014	Cosmétique, en activité, 30 adhérentes, 2017
Durée de l'entretien	50 minutes	47 minutes	55 minutes

Source : Les auteurs

L'échantillon sélectionné est constitué de trois femmes représentant trois coopératives exerçant des activités différentes à savoir le textile (tissage de jellaba bziouia), l'agro-alimentaire (production du miel) et la production des produits cosmétiques (huiles aromatiques et autres produits). Ces trois femmes répondent aux critères définis pour l'échantillon et leurs profils reflètent une diversification en termes d'âge (45, 30 et 38 ans) de missions (présidente, adhérente et trésorière) d'ancienneté (8, 10 et 7ans) ainsi qu'elles sont accessibles et acceptent de participer à l'entretien. Toutefois, toutes les femmes n'ont aucun diplôme de formation. Ces profils aussi représentent une source de données très riches en se basant sur leurs expériences et leurs missions dans les coopératives

Les entretiens ont été réalisés durant le mois d'avril 2024 et ils ont une durée moyenne d'environ 50 minutes.

4. Analyse des résultats

Les résultats du travail empirique vont être présentés par axe. Pour pouvoir identifier les grands concepts exprimés par les interviewées.

a. Axe de la situation socio-économique avant l'adhésion à la coopérative

- **L'exclusion sociale suite aux conditions familiales** : d'après les verbatim collectés et leur analyse nous avons constaté que les répondantes ont souffert de situation de marginalisation sur tous les plans. En effet notre contexte est marqué par des barrières sociales qui empêchent la participation effective de la femme dans la vie sociale « *Notre situation sociale était difficile car nous étions une famille de 6 personnes : mes quatre enfants, mon mari et moi. J'étais une femme au foyer et je me suis occupée seule de l'éducation des enfants puisque le mari était un soldat.* **» (cas 3).** Ainsi, ce qui contribue à cette exclusion éminente c'est les conditions familiales économiques défavorables à l'action féminine dans la société rurale « *Avant la création de notre coopérative, J'ai vécu dans des conditions sociales difficiles, j'étais à la charge de ma famille.* » **(cas 1)**, « *Avant l'adhésion à la coopérative, notre situation sociale était difficile nous sommes une famille de 6 personne, mes quatre enfants étaient encore petits, j'étais une femme au foyer*» **(cas 2)**

- **La précarité économique et la dépendance**: la précarité économique se manifeste par le manque ou le faible niveau de revenu qui provient dans le cas normal du travail de père, « *Concernant la situation économique, ma famille n'avait aucun revenu permanant, elle s'est*

basée sur le travail de père et sur l'élevage » **(cas1)**, de la retraite du mari ou bien des petits prêts auprès de l'entourage proche « *on s'est basé dans notre famille sur la minable retraite de mon mari (ex soldat), parfois nous prêtions de l'argent et nous demandions des échéances pour payer notre créancier. Nous avons pu nous débrouiller mais c'était difficile* » **(cas 3)**. À cause de cette précarité, les participantes n'ont pu arriver à satisfaire même le strict nécessaire de leurs besoins essentiels. Par ailleurs, la précarité vécue avait produit une situation de dépendance totale de la femme interrogée « *j'étais à la charge de ma famille … J'étais dépendante de ma famille même que je tisse de temps en temps de tissu Bzioui chez-nous*» **(cas1)**, « *Toute la famille était à la charge de mon mari* » **(cas 2)**. Les effets de ces difficultés se sont étendus aux enfants qui souffraient d'un sentiment de manque et de problèmes de scolarisation.

- **Le chômage**: Il est constaté d'après les témoignages des participantes que leurs situations avant l'adhésion aux coopératives se sont marquées par l'exercice des activités liées principalement au foyer telles que le ménage et l'éducation des enfants « *J'étais une femme au foyer* » **(cas 2)**, « *J'étais une femme au foyer et je me suis occupée seule de l'éducation des enfants* » **(cas 3).**

- **L'analphabétisme :** Sans doute que la grande partie écrasante de la population rurale confronte des barrières d'accès à l'éducation et la formation. La femme constitue la part la plus importante de cette population. Ce constat a été bien confirmé dans notre contexte d'étude suite aux déclarations des répondantes « *la plupart des filles sont déscolarisées, c'est pour cela j'ai été analphabète.* » **(cas 1)**, *« j'étais une femme au foyer et analphabète, j'étais déscolarisée* » **(cas 2)**, « *Surtout ce qui rendait la situation plus difficile c'est que j'étais analphabète.*» **(cas 3).**

b. Axe des motivations d'adhésion aux coopératives et la contribution de ces organisations dans la promotion de l'inclusion sociale

1. Motivations d'adhésion

- **Motivations économiques:**

- **Emploi et revenu** : selon les verbatim la motivation économique dominante est d'avoir un emploi stable et un revenu permanent permettant aux adhérentes de satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux de leurs foyers **«** *la première des choses était la recherche d'un revenu afin d'améliorer notre situation économique*» **(cas 1)**, « *pourquoi pas créer des emplois, ce qui permet de cette manière de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*» **(cas 2), «** *l'insuffisance de revenu de mon marie après sa retraite constitue un facteur majeur qui m'a motivé à chercher une AGR* » **(cas 3) ;**

- **Organisation du travail :** les répondantes ont affirmé que le travail organisé que les coopératives assurent était un facteur de motivation qui les a poussées à rejoindre ce type d'organisation. L'objectif fixé ici est d'éviter l'exploitation des intermédiaires « *Ainsi que d'organiser notre activité de faire face à nos difficultés surtout l'exploitation des courtiers. Et pour vendre nos produits directement à nos clients.* » **(cas 1),** s'échapper de l'informel **«** *L'objectif de la création de notre coopérative est de réunir les femmes qui font le tissage dans leurs foyers*» **(cas 1)** et travailler dans un cadre juridique adéquat **«***Nous avons opté pour cette forme juridique parce qu'elle est la plus convenable à notre situation, elle a plusieurs avantages à savoir la facilité des procédures et les charges de sa création sont minimales »* **(cas1) ;**

- **Accès aux ressources :** les coopératives selon les interviewées représentent un cadre qui facilite l'accès aux différentes ressources nécessaires pour l'exercice de leurs activités « *Elle nous permet d'avoir des soutiens privés et des subventions publiques.*» **(cas 1)**, « *les*

coopératives peuvent bénéficier des subventions. Nous n'avions rien dans les mains pour commencer une affaire donc les subventions bien sûr ont une source de motivation. » **(cas 3)** ;

- **Augmentation, valorisation et commercialisation efficace des produits :** les réponses collectées confirment que la production de masse suite au travail collectif au sein de la coopérative a été une motivation pour adhérer ce type d'organisation « *Donc, à travers l'augmentation de la production et la vente des produits, nous intégrons d'autre femmes* » **(cas 2).** Par ailleurs, les interviewées avaient consciences du rôle des coopératives dans la valorisation des produits locaux et de pallier les problèmes de commercialisation « *facilitant la production et la vente ainsi que la valorisation de leurs produits* » **(cas 2)**, « *La coopérative nous permet également d'exposer les produits dans les foires organisés par la province ou INDH* » **(cas 3)** ;

- **Motivations non économiques :**

- Motivations sociales : (réussir et coopérer ensemble, entraide) : parmi les motivations décelées lors de notre investigation empirique s'est l'orientation vers le travail collectif afin d'aboutir à un niveau de réussite attendu « *L'objectif de la création de notre coopérative est de réunir les femmes qui font le tissage dans leurs foyers puisqu'elles ont un objectif commun qui est l'amélioration de leurs conditions de vie* » **(cas 1)**, « *Coopérer pour réussir ensemble* » **(cas 3).** De plus, une répondante a exprimé un objectif en termes de contribuer à l'amélioration des conditions sociales de son territoire « *Notre coopérative a un objectif social car nous avons acheté un matériel (les chaises, ustensiles de cuisine et les tentes) que nous avons mis à la disposition de toutes les femmes de notre douar* » **(cas 1).**

-Motivations culturelles (maintenir l'héritage du métier des parents) : la coopérative pour une répondante constitue une opportunité d'exercer un métier représentant un héritage culturel de haute valeur. Il s'agit de la pratique de tissage de « Jellaba Bziouia » qui garantit la continuation de la relation affective de la femme rurale avec ses ancêtres « *l'objectif c'est qu'on puisse exploiter le métier que nous avons hérité de nos mères et grand-mères* » **(cas 1).**

2. L'inclusion sociale

a. Dimension de l'accessibilité

- **Accès physique aux lieux, services et ressources :** l'accès physique aux lieux et services est un fait confirmé par les données discursives extraites des réponses « *Pour les services publics maintenant j'accède aux administrations et je communique souvent avec les enseignants de mes enfants. J'arrive à visiter le dispensaire au village centre et aussi l'hôpital provincial à AZILAL et quand ils me recommandent un médecin j'arrive à le consulter* » **(cas 3).** En ce qui concerne les ressources, la coopérative représente un moyen facilitant l'accès aux différentes ressources nécessaires à la bonne marche de l'activité « *Notre activité a été financée par une subvention de la part d'un organisme international… Nous recevons également les matières premières comme soutien de la part de L'INDH* » **(cas 2),** aussi la constitution d'un réseau relationnel représente une ressource très importante acquise à travers l'adhésion à la coopérative**,** chose qui a constitue une manifestation concrète de l'inclusion des adhérentes à l'échelle sociale « *comme tu le sais je suis la trésorière de la coopérative, et d'après ma mission, j'ai des bonnes relations avec la banque, l'ADS de BENIMELLAL et INDH. J'arrive maintenant à communiquer avec les acheteurs, les intermédiaires et toutes les composantes du marché et tous les intervenants.*» **(cas 3).**

- **Accessibilité de l'information et des communications :** la communication interne entre les adhérentes parait très importante pour faciliter la coordination pour cela on a instauré un moyen de communication digital **«** *Nous avons un groupe WhatsApp qui facilite notre communication* » **(cas 1).**

- **Accès à l'éducation :** l'amélioration du niveau éducatif des adhérentes est nettement l'aspect le plus bénéficié des avantages offerts par la coopérative. En effet, grâce à l'adhésion à ce type d'organisation, les membres ont eu l'opportunité de profiter des programmes d'alphabétisation et de formations leur permettant de combler leurs manques en termes d'apprentissage et par conséquent, de développer leurs compétences et savoir théoriques et techniques. « *nous avons bénéficié des cours d'alphabétisation*» **(cas 1)**, « *Oui, j'ai assisté à toutes les formations au sein de notre coopérative, en tout ce qui concerne les techniques de commercialisation, l'accueil des clients ainsi que les modes de paiements toutes ses formations sont assurées par l'entraide nationale et l'agence développement sociale. J'ai bénéficié aussi des cours d'alphabétisation.* » **(cas 2), «** *Après la création nous avons bénéficié des formations à propos des formalités juridiques telles que la nécessité de se réunir en assemblées générales, la méthode du vote et aussi la gestion collective de la coopérative. En ce qui concerne la gestion nous avons assisté à des formations concernant les techniques de vente des produits, les modalités de paiement ; documents financiers, le chèque et la traite* » **(cas 3).**

b. Dimension de la participation

- **Engagement dans la vie politique et civique :** l'adhésion à la coopérative permet sans doute l'implication et l'engagement dans la vie civique sachant que la prise de décision au sein de la coopérative se fait d'une façon collective et démocratique suivant les déclarations des interviewés *« notre coopérative est gérée d'une maniéré collective (une personne une voix). Les décisions sont prises collectivement et en concertation entre les membres du bureau et toutes les femmes surtout elles participent à l'Assemblée générale et aux réunions….. La coopérative nous a permet de nous affirmer (confiance en soi), de nous responsabiliser et de nous engager envers la coopérative, nos familles et notre douar* » **(cas 1), «** *Toutes les femmes sont pleinement impliquées dans la gestion de la coopérative. Elle a favorisé notre regroupement et les décisions sont prises avec la participation de tous les membres.*» **(cas 2).**

- **Implication dans les activités sociales et communautaires :** cette dimension se manifeste généralement par la participation de la coopérative dans des activités d'entraide et de soutien social en faveur de la population locale « *nous avons acheté un matériel (les chaises, ustensiles de cuisine et les tentes) que nous avons mis à la disposition de toutes les femmes de notre douar* » **(cas 1).**

c. Dimension de la reconnaissance

- **Valorisation de la diversité et de l'identité, et lutte contre la discrimination :** la coopérative est par nature un environnement où les diversités culturelles et ethniques se fusionnent pour renforcer l'union sociale qui garantit les droits à toutes ses parties. Ce constat a été confirmé dans notre contexte d'étude selon les témoignages des répondantes « *Elle a favorisé notre regroupement et les décisions sont prises avec la participation de tous les membres. Les femmes disposent d'un droit de vote démocratique.*» **(cas 2).**

- **Reconnaissance interne et confiance (concepts émergents) :** hors des concepts tirés de la littérature en ce qui concerne les dimensions d'inclusion sociale et notamment la dimension de la reconnaissance, il parait qu'une certaine reconnaissance entre les adhérentes qui se manifeste sous forme de confiance en soi et mutuelle renforçant les liens sociaux entre les membres et garantit la pérennité de la coopérative **«** *La coopérative nous a permis de nous affirmer et avoir confiance en soi*» **(cas 1), «** *La coopérative me donne la confiance en moi, surtout le fait d'avoir les mêmes idées et les mêmes objectifs ce qui a créé un lien de confiance entre toutes les femmes de notre coopérative*» **(cas 2).**

5. Discussion des résultats

Dans l'économie moderne, la coopérative est un type d'entreprises sociales qui présente un modèle alternatif qui a démontré son efficacité pour pallier l'incapacité des modèles à répondre aux besoins des populations marginalisées. Ce modèle se base sur des principes et valeurs de démocratie, d'équité et de solidarité qui jouent le rôle de catalyseur de l'inclusion sociale. Ce modèle unique, axé sur la participation active des acteurs, permet de lutter contre différentes manifestation de l'exclusion sociale et économique (Bibby et Shaw, 2005).

Dans notre étude, ce rôle est examiné en enquêtant auprès de trois coopératives différentes de la commune de Bzou. Les adhérentes à ces organisations ont souffert d'un état d'exclusion total. Il s'agit concrètement d'une situation d'analphabétisme, de manque de ressources et revenus, d'isolement social et spatial, de dépendance vis-à-vis de leurs familles et de difficultés d'accès aux différents services et produits. Cet état, les a poussées à chercher des solutions même à court terme pour corriger leurs situations. Plusieurs motivations ont contribué au choix d'adhésion à la coopérative qui a constitué le premier exutoire. En effet, ce choix a été motivé par des raisons économiques telles que la recherche d'emploi et de revenus suffisants permettant aux femmes de s'autonomiser et d'aider leurs conjoints et leurs familles (surtout la scolarisation des enfants et satisfaire les besoins fondamentaux du foyer), l'organisation du travail qui permet de faciliter et augmenter la production, valoriser cette dernière et assurer sa commercialisation d'une façon formelle. Parallèlement, des motivations non-économiques ont justifié la décision d'adhérer la coopérative. Il s'agit des motivations sociales et culturelles qui se manifestent par la coopération, la solidarité, l'entraide et le lien avec l'héritage local des ancêtres.

Les coopératives dans notre contexte d'étude ont été identifiées comme un moyen d'inclusion sociale. En prenant en compte les spécificités distinctives de ce contexte, cette inclusion est caractérisée par l'accès physique aux services et ressources. Cela, a introduit un sentiment de satisfaction physique et émotionnelle, un sentiment d'appartenance et de justice sociale chez les adhérentes. En outre, l'adhésion aux coopératives facilite la communication interne et externe assurant une circulation fluide de l'information. Ainsi, l'amélioration du niveau éducatif et de formation est un gain majeur pour les adhérentes qui ont développé leurs compétences théoriques et techniques. Ces résultats rejoignent ceux de Birchall (2003), de Duffy (2005), de Novkovich (2008), de Hammel et al. (2015) et les prémisses de l'approche de la justice sociale (Young, 2011) qui soulignent que l'inclusion sociale se fait par la lutte contre les barrières liées à l'injustice économiques et à la répartition inéquitable des ressources entravant l'intégration au sein de la société, et par l'accès aux différences ressources tangibles et intangibles.

En ce qui concerne l'inclusion à travers la participation active dans la société, les coopératives objets de cette étude ont joué un rôle marquant dans l'intégration et l'implication des adhérentes dans le processus de gestion et de prise de décision qui se caractérise par un modèle de gouvernance démocratique et égalitaire. Ce rôle s'étend également à l'engagement dans la vie civique et à la participation dans les activités sociales et communautaires. Ce résultat est éclairé par l'approche par les capabilités d'Amartya Sen (1999) selon laquelle, l'inclusion sociale englobe également les libertés substantielles des individus de choisir et de mener le mode de vie qu'ils aspirent, et le renforcement des capacités des individus à s'engager dans la vie politique et civique et à prendre part aux activités sociales et communautaires.

La reconnaissance en tant que dimension de l'inclusion sociale, qui reflète la valorisation de la diversité et de l'identité, la lutte contre les préjugés et la discrimination, ainsi que la représentation équitable dans les sphères publiques, a été démontrée dans notre contexte

d'étude. Nos résultats indiquent que la coopérative crée un environnement propice qui favorise les diversités, en s'opposant activement à la discrimination et en n'imposant aucune barrière à l'intégration. Par conséquent, elle représente un cadre qui renforce la confiance en soi et la confiance mutuelle, tout en promouvant les liens sociaux entre les membres. Ce constat corrobore l'approche du "multiculturalisme intégratif" proposée par Taylor (1994), qui préconise la reconnaissance et la promotion de la diversité comme vecteur d'estime de soi authentique et de participation sociale accrue.

Sur la base des résultats obtenus dans ce travail nous avons constaté que l'inclusion sociale à travers l'adhésion à la coopérative passe par un chemin qui commence par une situation d'exclusion. Cette situation suscite un certain nombre de motivations qui mènent vers la décision d'adhérer ou de créer une coopérative. Ce chemin peut être schématisé comme suit :

Figure 1: Chemin vers l'inclusion sociale à travers l'adhésion à la coopérative

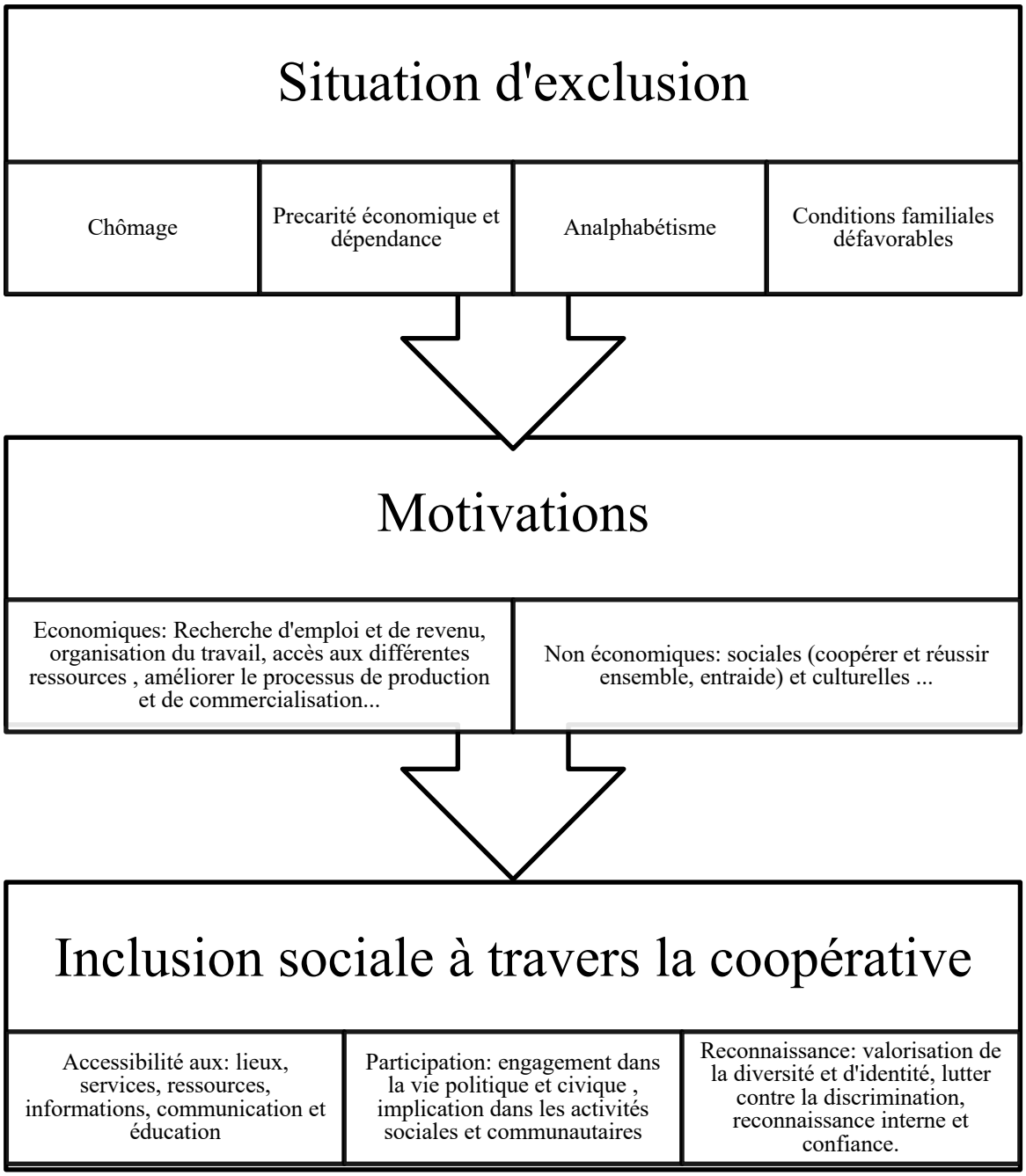

6. Conclusion

L'objectif de ce travail a été d'étudier la contribution des coopératives dans la promotion de l'inclusion sociale. Les résultats ont démontrés que ces organisations par leurs valeurs et principes créent un environnement inclusif où tous les membres peuvent participer activement, exprimer leurs préoccupations et bénéficier de manière équitable des avantages économiques et sociaux. Elles offrent un modèle alternatif d'organisation économique et sociale, basé sur la participation démocratique, la solidarité et l'ancrage dans la communauté locale. En promouvant ces valeurs, les coopératives jouent un rôle essentiel en tant que catalyseurs des dimensions de l'inclusion sociale, en permettant à chacun, indépendamment de son statut socio-économique ou de son origine, de participer pleinement à la vie économique et sociale de sa communauté.

Bien que les coopératives offrent de nombreuses opportunités en matière d'inclusion sociale, elles sont confrontées à certains défis. L'un des principaux obstacles relatif à notre contexte d'étude est lié au conflit d'intérêts entre les membres de la coopérative et les acteurs externes (intermédiaires, banquiers, etc). Cela peut se traduire par un manque de soutien, de coopération et de ressources adéquates pour le développement et la pérennité des coopératives.

Cette étude a contribué à corroborer le rôle des coopératives dans l'inclusion sociale en s'appuyant sur l'effet de ces organisations sur chacune de ses dimensions. Cela constitue le premier apport de notre travail de recherche. Le deuxième apport de ce dernier est l'identification de l'importance de la reconnaissance interne et la confiance en soi et mutuelle comme des facteurs clé de l'inclusion sociale. Comme troisième apport, notre recherche a décelé que la recherche d'emploi est de revenu par les adhérentes ne s'intègre pas dans la logique d'autonomisation mais plutôt dans une quête d'entraide et de soutien familial. Notre dernier apport est la proposition d'une conception appelée « chemin vers l'inclusion sociale à travers l'adhésion aux coopératives ».

En dépit de ces apports notre papier présente quelques limites méthodologiques et de conception. Les premières concernent exclusivement l'enquête empirique auprès uniquement de trois cas des coopératives dans une seule zone géographique. Les deuxièmes concernent la domination féminine dans l'échantillon et la conception transversale de l'étude.

Les limites précédentes ouvrent en effet, des voies pour des futures recherches. Celles-ci peuvent être entreprises en multipliant les méthodes empiriques, en enquêtant selon une perspective nationale et en diversifiant et termes de genre, et en effectuant une étude longitudinale.

Et pour renforcer leur rôle inclusif, il est crucial de sensibiliser davantage le public et les décideurs économiques et politiques aux avantages des coopératives et de mettre en place des politiques et des programmes de soutien adaptés (Birchall, 2004). De plus, les coopératives elles-mêmes doivent continuer à innover et à s'adapter aux nouveaux défis sociaux et économiques, tout en restant fidèles à leurs principes fondateurs.

7. Références

- Battilana, J., & Lee, M. (2014). Advancing research on hybrid organizing – Insights from the study of social enterprises. *Academy of Management Annals*, 8(1), 397-441. https://doi.org/10.1080/19416520.2014.893615
- Bibby, A., & Shaw, L. (Eds.). (2005). *Faire la différence : La coopération au service du développement durable*. Sommet des coopératives de Québec 2005. https://www.sommetdescooperatives.com/fr/documents/faire-la-difference.pdf

- Birchall, J. (2003). *Rediscovering the cooperative advantage: Poverty reduction through self-help*. Cooperative Branch, International Labour Office.
- Birchall, J. (2004). *Cooperatives and the Millennium Development Goals*. International Labour Office.
- Borzaga, C., & Galera, G. (2016). Innovating the provision of welfare services through collective action: The case of Italian social cooperatives. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 87(3), 475-501. https://doi.org/10.1111/apce.12142
- Burchardt, T. (2005). Constraint and opportunity: Identifying voluntary non-employment. Dans R. Berthoud & M. Iacovou (Éds.), *Social Europe: Living standards and welfare states* (pp. 78- 92). Edward Elgar Publishing.
- Burchardt, T., Le Grand, J., & Piachaud, D. (2002). *Degrees of exclusion: developing a dynamic, multidimensional measure* (pp. 30-43). OUP.
- Cornforth, C. (2004). The governance of cooperatives and mutual associations: A paradox perspective. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 75(1), 11-33. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2004.00241.x
- Cugno, A., & Thomas, F. (2016). *Multiculturalisme et reconnaissance : un défi pour la cohésion sociale*. Presses Universitaires de France.
- Duffy, K. (2005). *Social exclusion and human dignity: Background report for the proposed initiative on social exclusion*. Département des Politiques du Développement Social et de l'Emploi, Bureau International du Travail.
- Ellis, K. (2016). Disability and digital media: Accessibility, representation and inclusion. *Continuum*, 30(6), 746-757. https://doi.org/10.1080/10304312.2016.1231787
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte.
- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale?. Reconnaissance et redistribution*. Lectures, Les livres.
- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Gallimard.
- Hammel, J., Magasi, S., Heinemann, A., Gray, D. B., Stark, S., Kisala, P., Carlozzi, N. E., Tulsky, D., Garcia, S. F., & Hahn, E. A. (2015). *Environmental barriers and supports to everyday participation: A qualitative insider perspective from people with disabilities*
- Honneth, A. (1995). *The struggle for recognition: The moral grammar of social conflicts*. Cambridge, UK: Polity Press.
- Imrie, R. (2012). Universalism, universal design and equitable access to the built environment. *Disability and Rehabilitation*, 34(10), 873-882. https://doi.org/10.3109/09638288.2011.624250
- Jaeger, P. T. (2015). Disability, human rights, and social justice: The ongoing struggle for online accessibility and equality. *First Monday*, 20(9). https://doi.org/10.5210/fm.v20i9.6164
- Klein, J. L., Fontan, J. M., Harrisson, D., & Lévesque, B. (2009). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. *Cahiers du Centre de*

recherche sur les innovations sociales (CRISES). Collection Études théoriques – no ET0907

- Kymlicka, W. (1995). *Multicultural citizenship: A liberal theory of minority rights*. Oxford, UK: Clarendon Press.
- Landry, R., & Bourhis, R. Y. (1997). Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study. *Journal of Language and Social Psychology*, 16(1), 23-49. https://doi.org/10.1177/0261927X970161002
- Levi, Y., & Pellon, M. (2020). Les coopératives à l'épreuve de la transformation numérique : Quels enjeux et perspectives ? *Revue internationale de l'économie sociale*, (356), 67-83. https://doi.org/10.7202/1070283ar
- Mair, J., & Marti, I. (2006). Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight. *Journal of World Business*, 41(1), 36-44. https://doi.org/10.1016/j.jwb.2005.09.002
- Majee, W., & Hoyt, A. (2011). Cooperatives and community development: A perspective on the use of cooperatives in development. *Journal of Community Practice*, 19(1), 48-61. https://doi.org/10.1080/10705422.2011.550261
- Moxham, C. (2009). *Les coopératives et leur rôle dans une société juste et meilleure*. Organisation internationale du travail. https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_160710/lang--fr/index.htm
- Novkovic, S. (2008). Defining the co-operative difference. *The Journal of Socio-Economics*, 37(6), 2168-2177. https://doi.org/10.1016/j.socec.2008.02.009
- Nussbaum, M. C. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Harvard University Press.
- Organisation des Nations Unies. (2016). Objectifs de développement durable. Consulté sur https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/
- Prévost, P., & Roy, M. (2015). *Les approches qualitatives en gestion*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rawls, J. (1971). *A theory of justice*. Harvard University Press.
- Retrieved from https://www.ica.coop/en/cooperatives/cooperative-identity
- Robeyns, I. (2017). *Wellbeing, freedom and social justice: The capability approach re-examined*. Open Book Publishers. https://doi.org/10.11647/OBP.0130
- Sapovadia, V. K. (2015). Coopératives de travailleurs dans l'économie informelle : Un moyen de parvenir au travail décent et à l'inclusion sociale. *CIRIEC-Espagne, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, (84), 63-107. https://doi.org/10.7203/CIRIEC-E.84.4959
- Scharf, T., & Keating, N. C. (Eds.). (2012). *From exclusion to inclusion in old age: A global challenge*. Policy Press.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.
- Simplican, S. C., Leader, G., Kosciulek, J., & Leahy, M. (2015). Defining social inclusion of people with intellectual and developmental disabilities: An ecological

model of social networks and community participation. *Research in Developmental Disabilities*, 38, 18-29. https://doi.org/10.1016/j.ridd.2014.10.008

- Somerville, P. (2007). Co-operative identity. *Journal of Co-operative Studies*, 40(1), 5-17.
- Spear, R. (2004). Gouvernance, démocratie et efficacité dans les entreprises d'économie sociale. *Revue internationale de l'économie sociale*, (293), 92-109. https://doi.org/10.7202/1022107ar
- Steinfeld, E., & Maisel, J. (2012). *Universal design: Creating inclusive environments*. John Wiley & Sons.
- Story, M. F., Mueller, J. L., & Mace, R. L. (1998). *The universal design file: Designing for people of all ages and abilities*. North Carolina State University, The Center for Universal Design.
- Taylor, C. (1994). *Multiculturalisme : Différence et démocratie*. Flammarion.
- Wanyama, F. O., Develtere, P., & Pollet, I. (2009). Reinventing the wheel? African cooperatives in a liberalized economic environment. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80(3), 361-392. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2009.00390.x
- Young, I. M. (2011). *Justice and the Politics of Difference*. Princeton University Press.